

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014076

Signataire : ABW

OBJET : Désignation d'un représentant de la Commune d'Aubervilliers au sein de l'ensemble des instances administratives du Groupement d'Intérêt Public le (GIP). "AUBERMEDIATION".

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Contrat Local de Sécurité nouvelle génération en date du 28 avril 2009,

Vu la délibération du Conseil Municipal Extraordinaire du 19 Novembre 2009, relatif aux questions de sécurité, de prévention et de tranquillité publique,

Vu la délibération n°70 du Conseil Municipal du 28 février 2013 relative à la mise en place d'un dispositif de médiation de nuit "Médiateurs de nuit". Signature de la convention constitutive du GIP Aubermédiation,

Vu la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public, porteur du dispositif de Médiation de nuit sur le territoire albertivillarien,

Considérant que le Groupement d'Intérêt Public est composé de plusieurs partenaires (Ville, bailleurs, entreprises...) qui doivent, en vertu de l'article 1 de la convention constitutive précitée désigner un représentant au sein de l'ensemble des instances administratives du Groupement d'Intérêt Public (Assemblée Constitutive, Assemblée Générale, et Conseil d'Administration) et un suppléant qui siègera en cas d'absence ou d'empêchement du titulaire,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DESIGNE, M. Jean-François MONINO, représentant de la Commune d'Aubervilliers au sein de l'ensemble des instances administratives du Groupement d'Intérêt Public (Assemblée Constitutive, Assemblée Générale, et Conseil d'Administration), en vertu de l'article 1^{er} de la présente Convention Constitutive et M. Marc RUER en tant que suppléant.

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

Reçu en Préfecture le 23/05/2014

Publié le 23/05/2014

Certifié exécutoire le 23/05/2014

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

